

Jonquières-Saint-Vincent La commune candidate à l'opération Bourgs-centres

Dans le cadre des contrats de plan état Région 2015-2020, la région Occitanie Pyrénées Méditerranée a mis en œuvre une politique spécifique en matière d'attractivité et de développement des Bourgs-centres. Il s'agit d'un dispositif d'aides associant l'état, la Région et le Département, affectées aux opérations de rénovation et de revitalisation des centres anciens des communes, afin de répondre aux besoins des populations en matière de services et équipements publics, habitat, accueil de l'enfance et de la jeunesse, santé, activité économique et commerciale...

Aucun financement ne sera plus accordé hors les dispositifs Bourgs-centres.

Aussi, avec le soutien de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence et du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Garrigues et Costières de Nîmes, la commune de Jonquières-Saint-Vincent avait fait acte de candidature en décembre 2018.



■ Le projet de contrat a été présenté en comité de pilotage.

La visite de la présidente de Région Carole Delga, le 3 mai dernier, a certainement permis d'accélérer l'instruction de cette candidature, puisque le projet de contrat a été présenté au comité de pilotage Bourgs-Centre Occitanie le 19 juin dernier, au siège de la communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole : le maire de Jonquières-Saint-Vincent, Jean-Marie Fournier, a exposé le contexte et les enjeux pour sa commune, sa stratégie d'aménagement du territoire, le projet de dévelop-

pement et de valorisation du centre bourg et sa déclinaison en programme opérationnel sur la période 2019-2021.

Le comité de pilotage a émis un avis favorable au projet qui sera donc soumis à l'approbation de la commission permanente du conseil régional le 19 juillet prochain. Dès validation, la commune pourra solliciter – et obtenir – les subventions nécessaires à la réalisation des actions inscrites au contrat Bourgs-centres.